

CFDT SF3C - Antenne Essonne

12 Place des terrasses de l'Agora 91000 EVRY

Tél. 01 60 87 05 30 **Fax** 01 60 78 76 03

Courriel: 91@cfdtsf3c.org **Internet**: www.cfdtsf3c.org

Corbeil CDIS:

Le choix vous appartient!

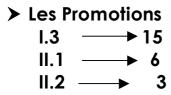
La loi du 20 aout 2008 sur la représentativité des syndicats, a aussi modifié de façon scélérate la loi Aubry 2 sur les 35 heures : dorénavant, tous régimes de travail supérieurs à la semaine nécessitent la signature d'un accord des syndicats, et, à partir du 1^{er} janvier 2009, de syndicats représentants plus de 30% des voix au niveau de chaque Direction de La Poste. Un décret d'application est en cours d'élaboration, permettant de déroger à la loi, spécialement pour La Poste, pour , au titre des missions de service public, mettre en place sans accord des régimes de travail sur 4 semaines, comme auparavant. Mais tant que ce décret n'est pas paru, c'est la loi qui s'applique.

Suite à notre bilatérale, la Directrice Opérationnelle et Territoriale du Courrier de l'Essonne, maintient la démarche des réorganisations avec accord. Car, contrairement à trois autres syndicats qui revendiquent dans le 94 des régimes de travail à 35h sur 6 jours, pensant mettre fin ainsi à Facteurs d'avenir, la CFDT, elle, agit pour l'obtention de repos de cycle, en refusant sans ambiguïté les 6 jours sur 7 travaillés!

Ce que veut la CFDT!

➤ Le bénéfice d'un repos périodique tel que stipulé par le vote du bureau :

- Ménage (cycle de travail de 12 semaines)
- 10 semaines avec une durée hebdomadaire moyenne de travail de 37h08
- -2 semaines à 24h20avec 2 jours de repos le lundi et le mardi
- Tri logistique (cycle de travail de 8 semaines)
- 6 semaines avec une durée hebdomadaire moyenne de travail de 36h34
- 1 semaine à 30h17 avec 1 jour de repos le lundi
- 1 semaine à 30h17 avec 1 jour de repos le mardi



➤ La CFDT a demandé, que Le personnel en cabine soit positionné en 1.3 minimum.

➤ La CFDT revendique que le pilote machine doit être intégré dans l'équipe de tri/logistique, lui permettant ainsi d'avoir un repos de cycle un samedi et lundi toutes les 8 semaines et devrait être positionné en II.1, cela leur permettra de toucher la prime qualité.

Et quelle est l'alternative ?

En cas de non accord ou d'opposition majoritaire, le scenario sans accord, c'est-à-dire avec 1 lundi ou 1 mardi toutes les 4 semaines pour les équipes ménages et 35 heures/ semaines sans repos pour l'équipe de tri/logistique sera mis en place.

Et ce sans promotions, mais avec des reprises d'emplois! Bref, on en revient au tout début de la négociation, ce que la CFDT refuse catégoriquement! Mais c'est à vous, postiers et postières de Corbeil Cdis, d'user de votre influence auprès de nos partenaires syndicaux pour que ce scenario catastrophe ne voie pas le jour!





Avec vous, pour vous : la CFDT!

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !